

Ensemble, pour des villages vivants



Fondation Rurale
de Wallonie

CLDR ATH
13 décembre 2023



Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 07/11/2023
2. Présentation de l'avant-projet de PCDR
3. Choix du premier projet à activer
4. Election du représentant de la CLDR pour défendre le PCDR
5. Divers

0 Composition de la CLDR démissions

Raisons de la démission

- Aucune participation aux réunions : 2 membres;
- Déménagement dans une autre commune: 1 membre;
- Ne dispose pas de temps pour s'impliquer: 3 membres;
- Mauvaise compréhension du rôle de la CLDR : 1 membre.

COMPOSITION DE LA CLDR



45

Citoyens (85 %)

8

élus (15 %)

1

Approbation du compte-rendu de la réunion du 07/11/2023



Question/remarques?

2

Présentation de l'avant-projet de PCDR



Diagnostic socio-économique



Consultation de la population



Diagnostic croisé



Stratégie



Fiches-projets

Synthèse du PCDR d'Ath

Décembre 2023

Introduction

Principaux acteurs du PCDR

Synthèse du PCDR
d'Ath

7

Décembre 2023



Institut de Conseil et d'Etudes
en Développement Durable
Boulevard Frère Orban 4
B-5000 NAMUR
+32 81 25 04 80
www.icedd.be



Fondation Rurale de Wallonie
Parc scientifique Créalys
rue Camille Hubert, 5
5032 ISNES
+32 81 26 18 82
www.frw.be



Service Public de Wallonie
Direction du Développement Rural
Avenue Prince de Liège 7
5100 NAMUR
+32 81 33 64 89
<https://spw.wallonie.be>



Ville d'Ath
Rue de Pintamont, 54
7800 ATH
+32 68 68 10 00
www.ath.be

Equipe Wallonie picarde
Rue Henri Lemaire, 1
7911 FRASNES-LEZ-ANVAING
+32 69 87 10 90
Wallonie.picarde@frw.be

... et la Commission locale de
développement rural (CLDR)

Partie 1 – Caractéristiques du territoire

L'état des lieux du territoire dresse un portrait de toutes les thématiques en lien avec le développement territorial (caractéristiques générales, acteurs, milieu physique, structure bâtie, caractéristiques démographiques...).

Partie 2 – Consultation de la population

La consultation de la population est la première étape de participation citoyenne spécifique du PCDR. Elle est réalisée par l'organisme d'accompagnement et trois thèmes y sont particulièrement abordés : territoire, économie et population.

Partie 3 – Diagnostic partagé

Le diagnostic partagé établit le lien entre l'état des lieux du territoire et les éléments ressortis des consultations villageoises. Il prend la forme de fiches synthétiques par thématique (atouts, faiblesses et enjeux).

Partie 4 – Stratégie de développement

La stratégie traduit les objectifs de développement spécifiques à la commune, leurs justifications vis-à-vis du diagnostic partagé et les effets multiplicateurs attendus. La stratégie reprend, pour chaque objectif, les modalités d'évaluation qualitative et quantitative via des indicateurs.

Partie 5 – Fiches projets

Il s'agit du plan d'actions du PCDR, traduit en une série de fiches projets concrètes réparties en plusieurs lots (lots 0 à 3) en fonction du niveau de priorité défini par la CLDR et le Collège communal.

Partie 6 – Tableau récapitulatif

Ce tableau synthétique reprend les différents projets, la planification temporelle, les intervenants financiers et les objectifs poursuivis.

Dossier cartographique

Le dossier cartographique est composé de 7 cartes : 01-Occupation du sol, 02-Plan de secteur, 03-Voies de communication, 04-Cadre bâti, 05-Outils de gestion du territoire, 06-Patrimoine, environnement et paysage et 07-Zones de contraintes et de risques

Synthèse du PCDR d'Ath

Décembre 2023

Partie 1

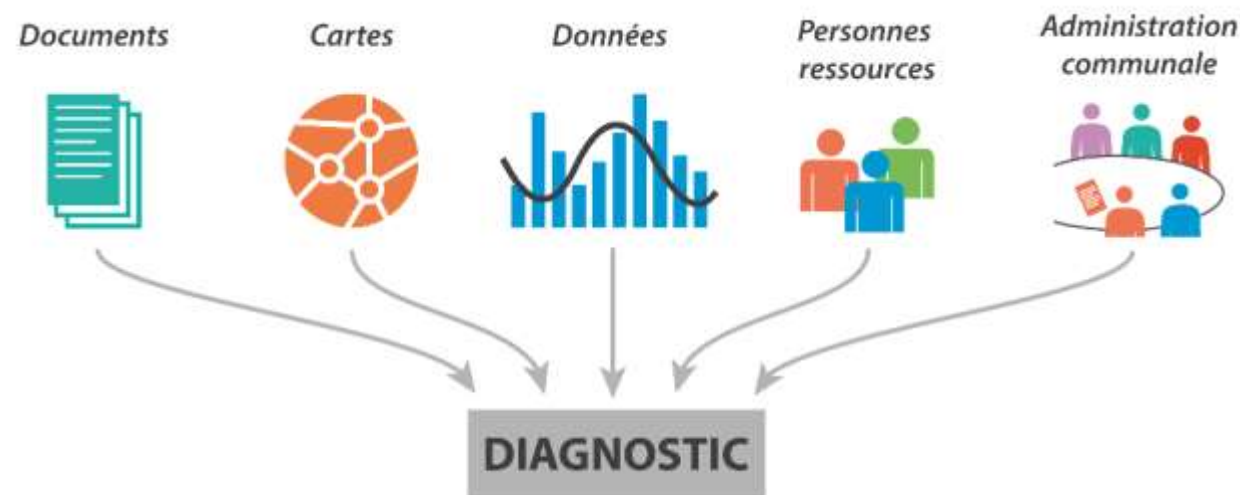
Caractéristiques du territoire

Objectifs de la partie 1 du PCDR

Synthèse du PCDR
d'Ath
Décembre 2023

10

La partie 1 du PCDR dresse un portrait multi-thématiques du territoire. Il s'appuie sur des documents existants, sur des données spatiales et statistiques, sur des informations fournies par l'Administration communale et des personnes-ressources. Le rapport, détaillé et largement illustré, s'articule autour de 10 grands thèmes. Chacun de ces thèmes se conclut par un tableau AFOM résumant les éléments clés à retenir. Ce contenu a servi de base aux autres étapes d'élaboration du PCDR, depuis les consultations villageoises jusqu'à la création des fiches projets. Quelques éléments-clés sont repris dans les pages suivantes.

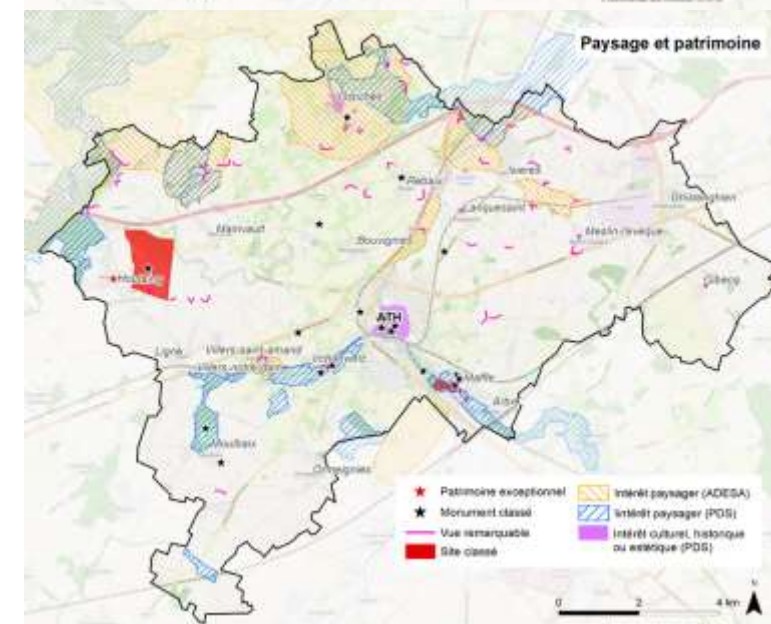
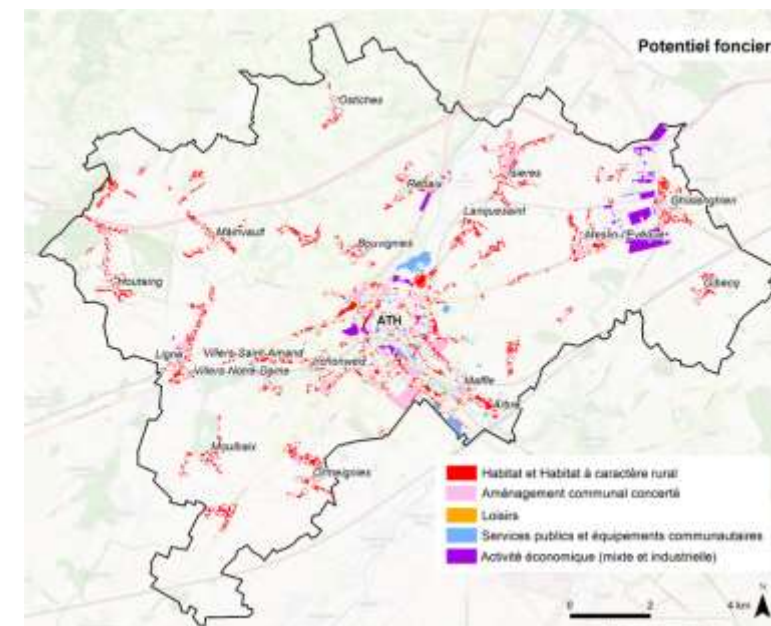


Les 10 thèmes du diagnostic

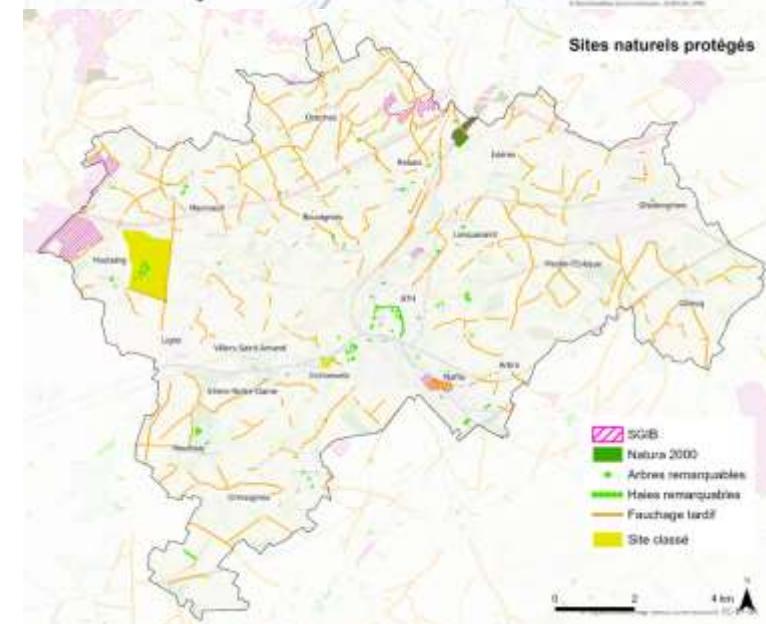
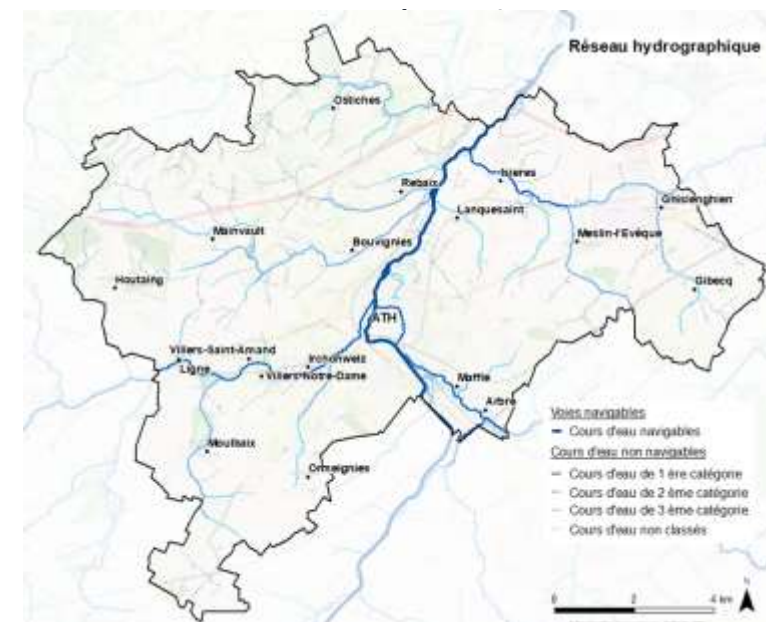
- | | |
|--|--|
| 1) Portrait général du territoire | 6) Aspects socio-démographiques |
| 2) Outils d'aménagement du territoire | 7) Logement |
| 3) Aménagement du territoire, paysage et urbanisme | 8) Services, équipements et lieux de vie |
| 4) Mobilité | 9) Développement économique |
| 5) Environnement | 10) Energie et réseaux techniques |

Structure et dynamique du territoire

- Province de Hainaut ; 12.790 ha (127,9 km²) ; **29.311 habitants** ; Fusion de 19 anciennes communes.
- **Densité** de population au km² proche de la moyenne wallonne ; Forte concentration d'habitants dans les anciennes communes d'Ath, de Maffle et d'Irchonwelz. Ailleurs, configuration typique des communes rurales avec des noyaux d'habitat concentrés dans les centres des villages.
- **Territoire dominé par l'agriculture** (cultures et prairies) ; Surface artificialisée dédiée majoritairement à la fonction résidentielle ; Parcs d'activité économique de Ghislenghien et Ath-Primevères.
- **Différents outils d'aménagement du territoire** existants dans la commune (Plan de mobilité douce et Contrat de rivière) ; Outils politiques intégrant les thématiques du développement rural au sens large du terme ; 3 SOL récents pour la mise en œuvre de ZACC – 7 SAR – 4 périmètres de revitalisation urbaine.
- Région agro-géographique du plateau limoneux hennuyer, **10 périmètres d'intérêt paysager** dans les parties nord-ouest, nord et sud du territoire – notamment dans la vallée de Dendre et certaines zones boisées, **33 sites et biens classés** et 2 périmètres d'intérêt culturel, historique ou esthétique.
- **14% du territoire** (15.631 ha) en zones urbanisables au plan de secteur ; Potentiel foncier de 675 ha dont 405 ha en zones d'habitat et 101h en ZACC.



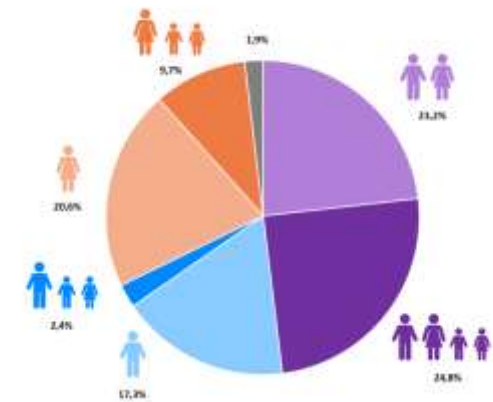
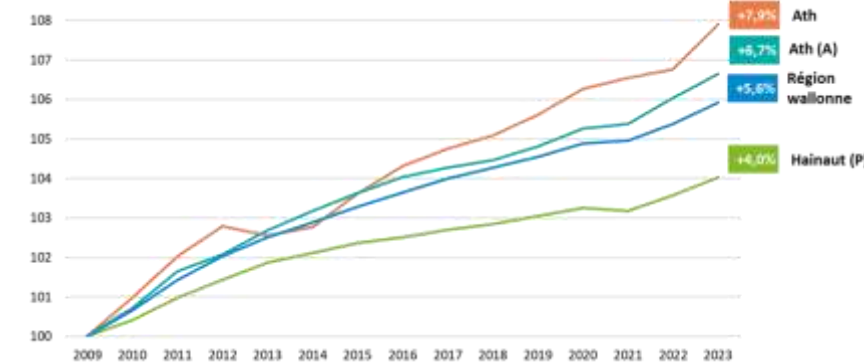
- **Sol limoneux** à drainage naturel « favorable » ou « modéré – imparfait » - Bonne fertilité des sols – Menace de l'**érosion** sur la qualité des sols.
- La commune d'Ath fait partie du **sous-bassin de la Dendre** qui traverse le territoire du sud au nord et constitue l'ossature hydrographique de la commune. L'état global des eaux de surface et souterraines est mauvais (nitrates lessivés des terres agricoles). Une part importante des **eaux usées sont épurées (82%)**.
- Absence de vision générale du réseau écologique à l'échelle communale - **1 site Natura 2000** de 20ha, **11 SGIB** pour 299ha ; **1 parc naturel** sur les villages de Mainvault, Houtaing et Ostiches, **6 sites classés** avec des mesures de protection de l'environnement, nombreux arbres et haies remarquables - fauchage tardif bien développé.
- De **nombreuses mesures** sont prises par la commune d'Ath en matière de protection de l'environnement.
- 20% du territoire en zone **d'aléa d'inondation** (essentiellement faible et très faible) – 50% du territoire en zone carbonatée (risque de phénomène karstique) – 1 site SEVESO dans le centre d'Ath – 2,6% repris dans **l'inventaire des sols pollués** (essentiellement en zone d'activités au plan de secteur).
- **Déchets**/hab. en diminution; 80 points de collecte de déchets ; 1 ressourcerie ; 1 Repair café, 1 plan communal Zéro déchet.
- 1 PAEDC, production renouvelable locale en croissance.



Habiter et vivre ensemble

- **Forte croissance démographique** au cours de cette dernière décennie, croissance supérieure aux moyennes wallonne, provinciale et de l'agglomération ; très grande concentration d'habitants à Ath.
- Equilibre entre les hommes (48%) et les femmes (52%) ; déficit proportionnel des jeunes ménages avec enfants et sur-représentation des 40-60 ans.
- **Sous-représentation des couples avec enfants** témoignant du manque d'attractivité de la commune pour les jeunes ménages ; importante part des familles monoparentales.
- Part important des logements construits avant 1945 et entre 1960 et 1980 ; maison type 4 **façades majoritaires** ; croissance de l'offre en **appartements** ; faible part des logements sociaux ; différentes mesures mises en place pour favoriser l'accès au logement.
- **17 écoles fondamentales** dont 13 dans les villages ; **10 écoles secondaires** ; **1 école supérieure** ; **8 crèches** ; 4 structures dédiées aux jeunes.
- 4 Maisons de Repos/Maison de Repos et de Soins ; **1 hôpital**.
- **11 salles/halls de sport**.
- 1 **Maison culturelle**, 1 **académie**, 1 **ludothèque**, 4 **musées**.
- 1 multitude d'associations, salles de villages, plaine de jeux ; **places de village rénovées**.
- **1 folklore** (Géants) et 1 identité forte ("Cité des Géants" et "Pays Vert").

Décembre 2023

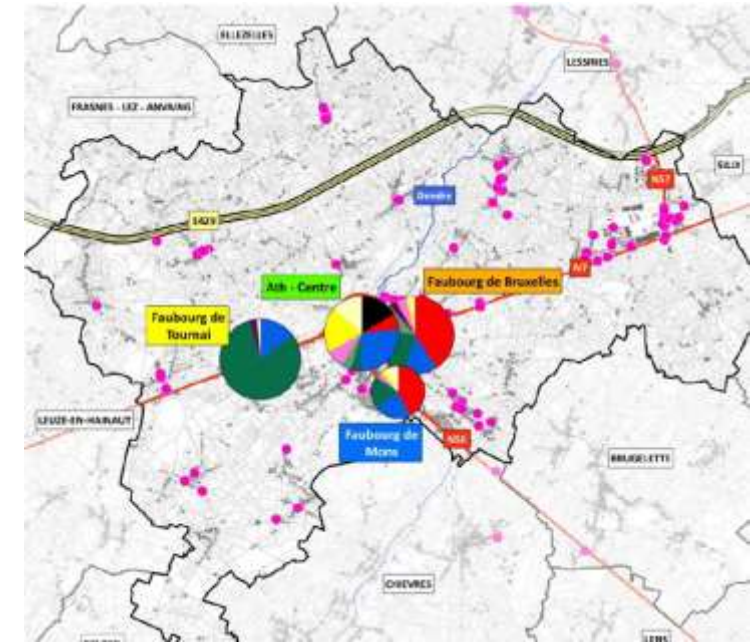
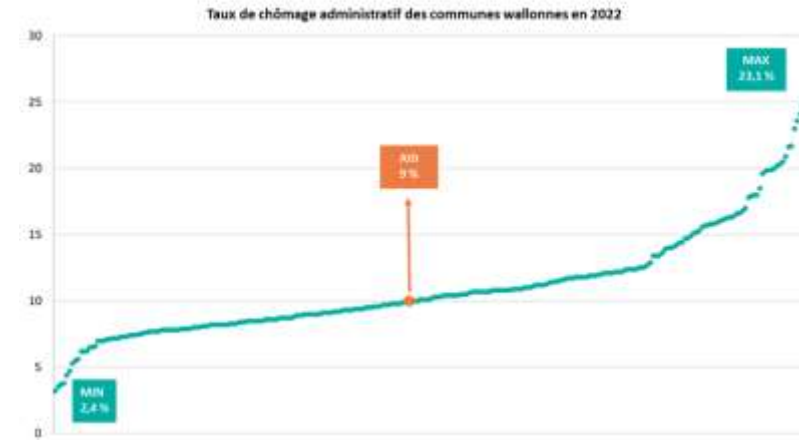


Travailler et entreprendre

Synthèse du PCDR
d'Ath
Décembre 2022

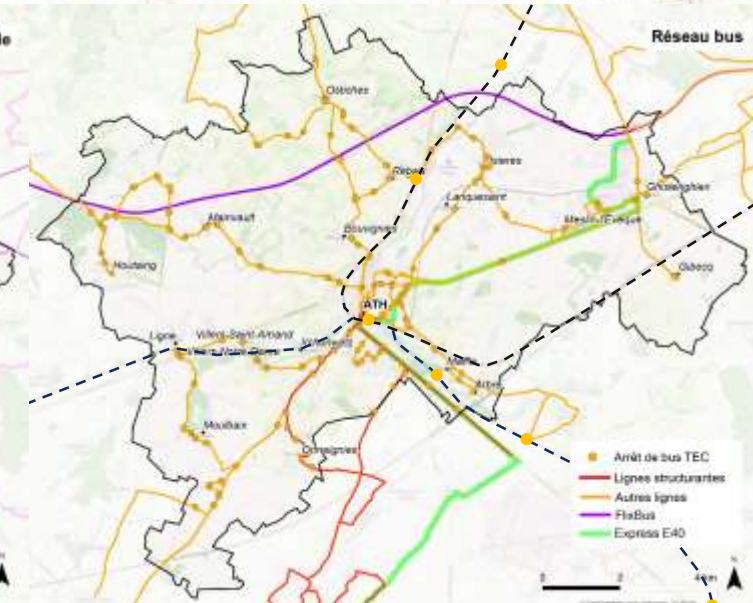
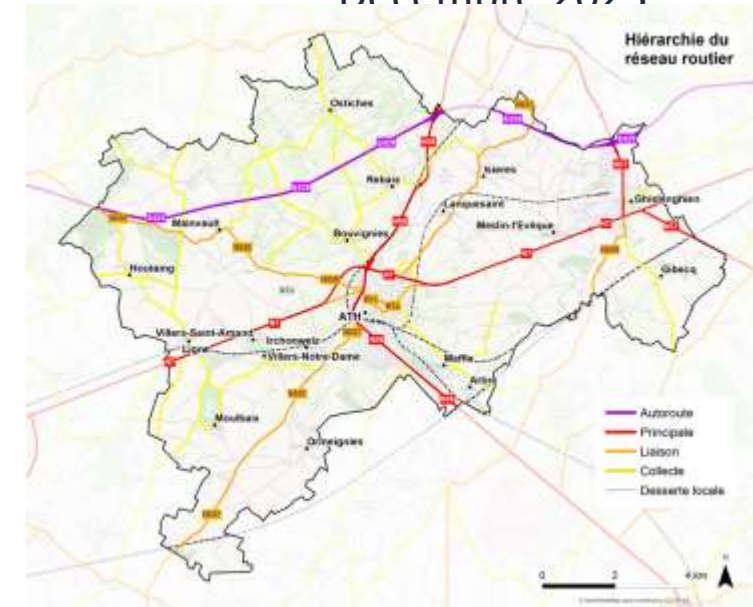
14

- **Taux de chômage assez faible**, sous la moyenne wallonne et avec une tendance à la baisse ; revenu médian supérieur à la moyenne wallonne ; secteurs du **commerce et de l'horeca** davantage représentés qu'en Wallonie pour les salariés ; secteur de l'agriculture davantage représenté qu'en Wallonie pour les indépendants.
- **4 pôles commerciaux** : centre-ville et faubourgs de Bruxelles, de Mons et de Tournai.
- 8 villages sur 17 avec au moins un commerce de proximité.
- **2 marchés** dont un de produits locaux.
- **Parcs d'activité économique** de Ghislenghien et des Primevères ; part importante des entreprises de plus de 500 travailleurs, forte croissance des indépendants.
- ADL ; Office du tourisme ;
- **190 exploitations agricoles** (stable depuis 2014) ; stabilité de la surface agricole utile ; rajeunissement des chefs d'exploitation.
- **Structures agricoles** : CARAH, abattoir communal, Coprosain, circuits courts, plusieurs entrepreneurs.



Décembre 2023

- Une **dorsale autoroutière orientée** « ouest-est » traversant la partie nord de la commune ; 2 routes régionales **N7 et N56** se croisant perpendiculairement à Ath ; organisation viaire convergeant en partie vers Ath ; **traversées de certains villages** par des voies importantes amenant une certaine insécurité.
- Faible dépendance à la voiture dans le centre d'Ath et les villages limitrophes mais **dépendance plus importante dans les nombreux villages** périphériques ; attractivité d'Ath et de Bruxelles pour les habitants en matière d'emploi.
- Réseau **SNCB performant en lien avec Bruxelles, Tournai et Mons** – Réseau bus organisé en étoile autour d'Ath avec deux lignes plus structurantes pour Ath et les villages d'Irchonwelz, Ormeignies et Maffle ; **faible ou non desserte le week-end**.
- **1 Dorsale cyclable** selon un axe nord-sud, en lien avec Lessines et Blaton ; réseau cyclable à points-nœuds sur l'ensemble de la Province ; relief relativement plat favorable à la pratique du vélo ; **un Plan communal Cyclable et Piéton de 2013** ; une zone bleue en centre-ville



Synthèse du PCDR d'Ath

Décembre 2023

Partie 2

Consultation de la population

Quelques éléments clés du processus participatif

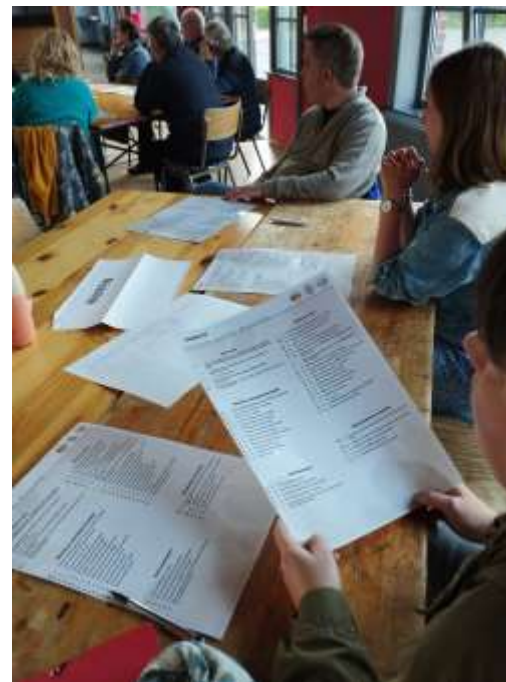
Synthèse du PCDR
d'Ath

17

Au cœur de l'élaboration de ce PCDR, la participation citoyenne a été fructueuse sur la commune d'Ath. Au total, **1.083 habitants** (3,89% de la population totale) de la commune ont été consultés entre février 2021 et décembre 2023. Cette consultation a permis de recevoir une série de constats qui ont nourri le diagnostic croisé, la stratégie et le contenu des fiches-projets du PCDR. On distingue trois phases à cette consultation:

- **La consultation des acteurs locaux et des services** (février 2020 - décembre 2023);
- **La phase ouverte à l'ensemble de la population** (février 2021 - mai 2022);
- **La phase de travail avec la Commission Locale de Développement Rural** (CLDR) composée de 52 membres citoyens et 8 membres issus du Conseil communal d'Ath (octobre 2022 - décembre 2023).

Le rôle de la CLDR, une fois le PCDR validé, sera d'accompagner la commune d'Ath dans la mise en œuvre des projets identifiés. L'objectif: améliorer la qualité de vie dans la commune.



A gauche: GT à Ghislenghien; en haut: Séance d'information à Ormeignies; en bas: CLDR



Quelques éléments clés du processus participatif

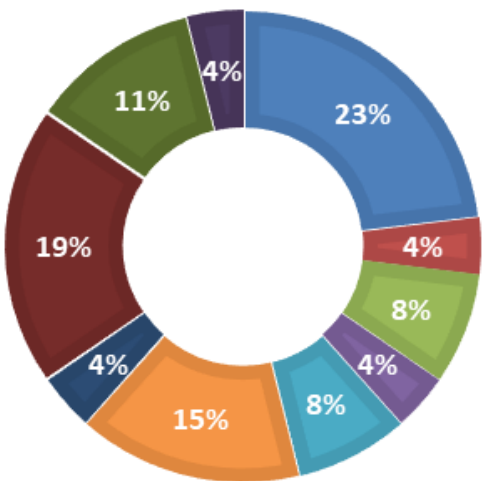
Synthèse du PCDR
d'Ath

18

Décembre 2023

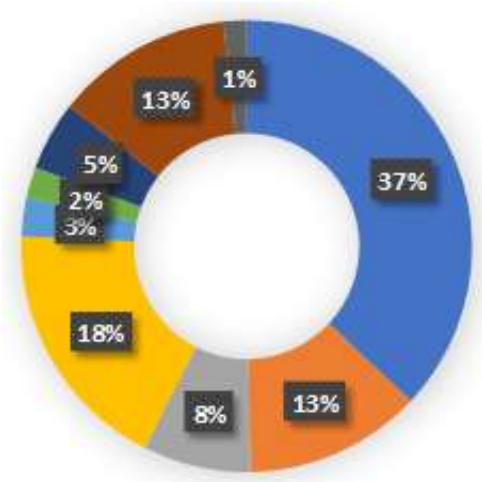
Consultations spécifiques

RÉPARTITION DES
ACTEURS CONSULTÉS PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ



■ Agriculture
■ Aménagement du territoire
■ Commerces
■ Culture
■ Enseignement
■ Environnement
■ Santé
■ Service
■ Social
■ Tourisme

RÉPARTITION DES SOUHAITS DES JEUNES POUR
LEUR VILLAGE



■ Activités, festivités, événements
■ Cohésion sociale
■ Espaces intergénérationnels
■ Espaces pour les jeunes
■ Folklore
■ Intergénérationnel
■ Sentiers et promenades
■ Sports

22

Associations consultées via un sondage en ligne
Septembre 2020

8

Structures interviewées

17

Ecoles primaires consultées
Avril-mai 2022

313

Élèves

3

Ecoles secondaires consultées
Avril-mai 2022

142

Élèves

57

Adolescents consultés en ligne sur leur intérêt pour les
projets du PCDR
Avril-mai 2022

Quelques éléments clés du processus participatif

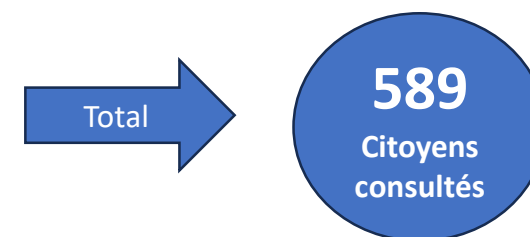
Synthèse du PCDR
d'Ath

19

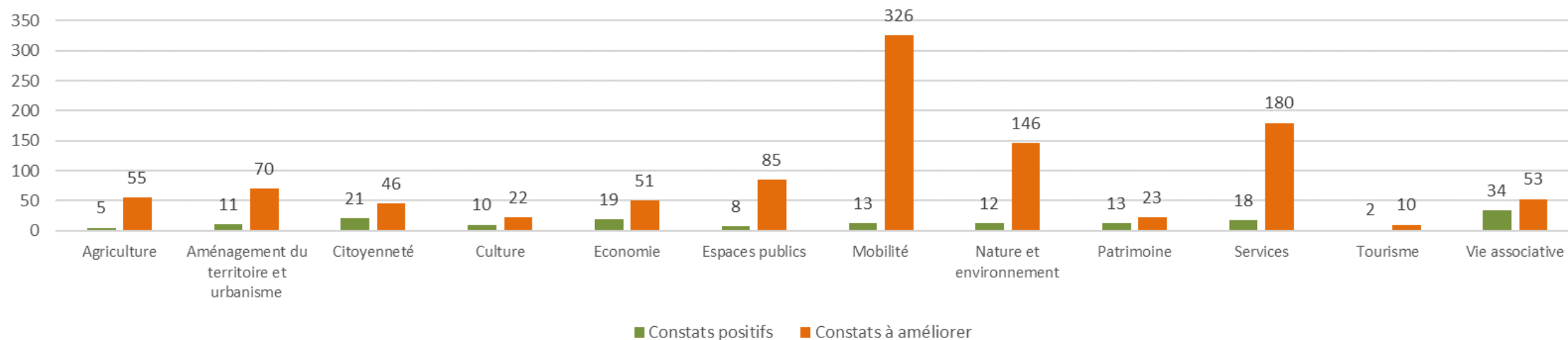
Décembre 2023

Consultation de la population

19	Séances d'information consultation (1/village) <i>Septembre - décembre 2021</i>	178	participants
1	Consultation en ligne <i>Février 2021</i>	426	répondants
3	Groupes de Travail <i>Avril-mai 2022</i>	39	participants



Répartition des constats et idées reçus



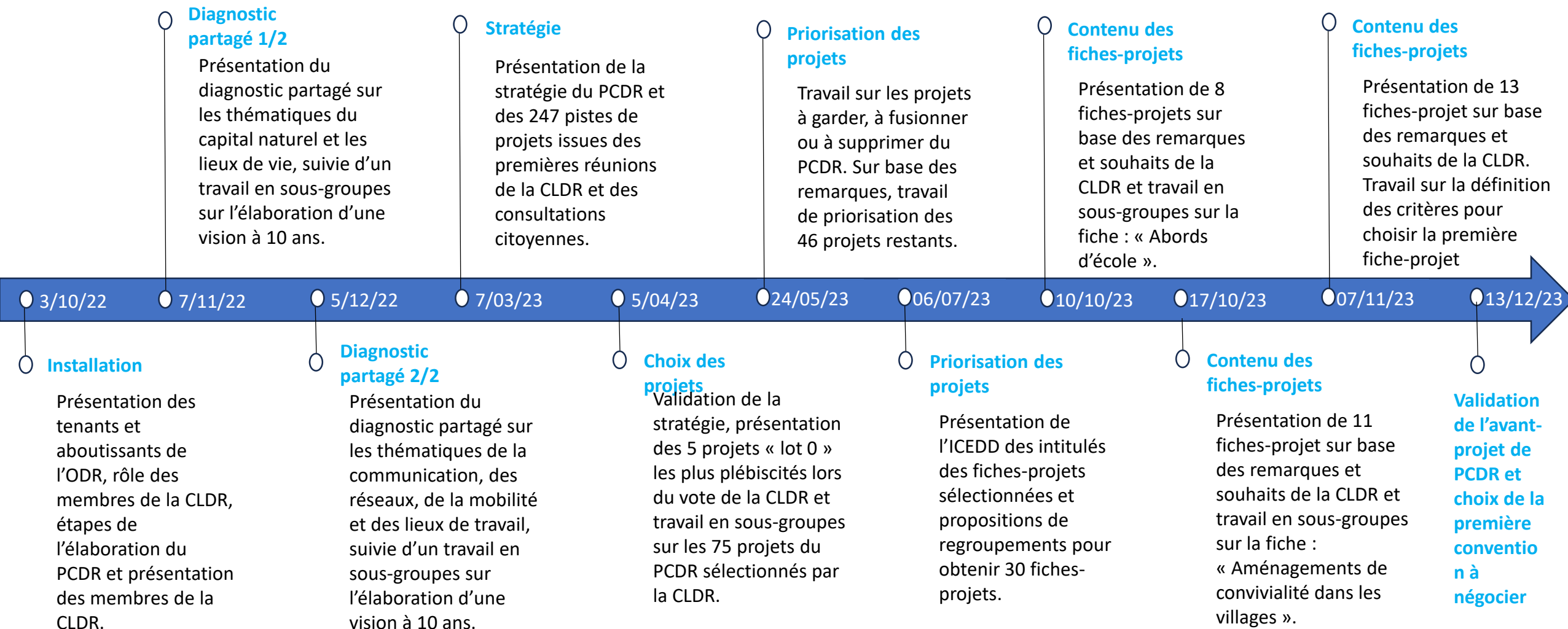
Quelques éléments clés du processus participatif

Synthèse du PCDR
d'Ath

20

Décembre 2023

Le travail avec la CLDR



Synthèse du PCDR d'Ath

Décembre 2023

Partie 3

Diagnostic partagé

Objectifs de la partie C du PCDR

Synthèse du PCDR
d'Ath
Décembre 2023

22

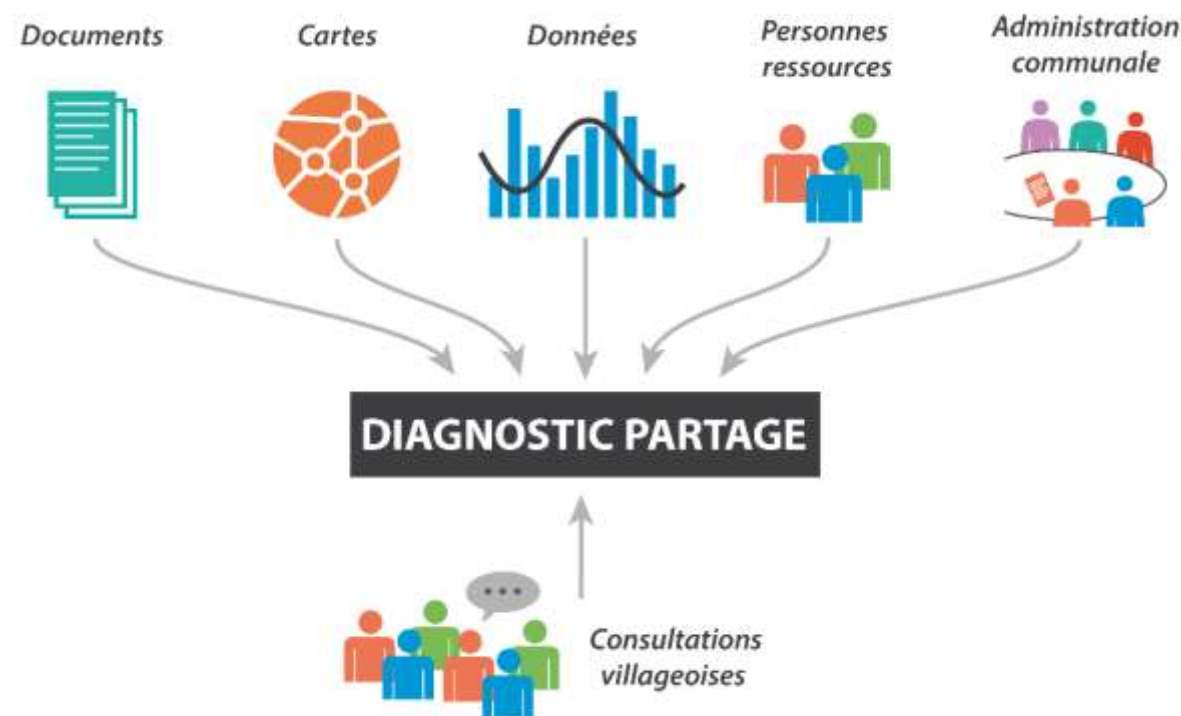
Le diagnostic partagé est la troisième partie du PCDR et consiste à faire le lien entre :

- l'état des lieux du territoire (Partie 1) alimenté par des documents de référence, supports cartographiques, données statistiques et informations fournies par les personnes ressources et l'administration communale ;
- les éléments ressortis des consultations villageoises (Partie 2).

Pour chacun des thèmes, ce diagnostic prend la forme :

- d'une synthèse des constats ;
- d'une synthèse des enjeux ;
- Des visions synthétiques à 10 ans souhaitées par la CLDR.

Seules les synthèses des constats et des enjeux par thématique sont présentées ci-après.



Synthèse des constats

Malgré la présence du centre-ville, véritable pôle urbain, l'entité d'Ath est majoritairement affectée à l'agriculture. En témoignent la surface agricole importante, la présence de nombreuses structures au rayonnement régional (CARAH, Agrisain-Coprosain, abattoir, Brasserie des Légendes,...) et la dynamique forte de diversification. Ce territoire rural est en plus maillé par un important réseau de rivières structuré autour des deux Dendre et marqué par les monts au nord qui s'ouvrent sur la plaine alluviale.

Ces terres agricoles et ce maillage bleu constituent la plus grande part du réseau écologique, également composé de 15 sites reconnus dont 7 protégés et dispersés sur le territoire. Avec le mitage important du bâti, de nombreuses petites parcelles sont plantées de bois ou agrémentées en jardins arborés et parsèment la plaine agricole. Raisons qui poussent nombre d'Athois à apprécier leur paysage dont une part non négligeable est inscrite au plan de secteur ou reconnue par ADESA, et qui a amené cette dénomination de « Pays vert ».

La faible surface naturelle protégée, les mauvais indicateurs de qualité de l'eau de surface et souterraine de même que la perte en qualité structurante des sols, la baisse de la biodiversité ou encore la présence d'activités à risque sont autant de facteurs qui fragilisent la résilience du territoire face aux phénomènes de sécheresse ou d'épisodes pluvieux extrêmes qui vont se renforcer avec le réchauffement climatique.

Pour réduire ces risques, ce capital naturel devrait être régénéré, renforcé, relié et pensé comme une véritable matrice assurant la pérennité de toutes les activités humaines, lesquelles garantiront le maintien de l'accès aux droits fondamentaux pour tous les Athois.

Synthèse des enjeux

Réseau écologique

- 1) Comment et où augmenter la taille des sites naturels ?
- 2) Quelles mesures pour constituer un réel maillage écologique entre les sites naturels et au-delà des barrières physiques ?
- 3) Faut-il protéger davantage de sites naturels ?

Ressources naturelles

- 4) Comment améliorer la qualité des cours d'eau et faire du maillage bleu un élément fort du territoire ?
- 5) Comment garantir un accès à la ressource eau ?
- 6) Comment réduire la menace des activités industrielles à risque ?
- 7) Comment réduire la vulnérabilité du territoire face aux effets du réchauffement climatique ?

Agriculture et sylviculture

- 8) Comment le secteur agricole très présent peut-il contribuer à développer le cadre naturel ?
- 9) Comment continuer à soutenir les producteurs locaux, les circuits courts et le bio ?
- 10) Quelles sont les actions à mener pour régénérer la structure des sols et réduire le ruissellement ?
- 11) Comment augmenter le couvert arboré ?

Aménagement du territoire et paysage

- 12) Comment intégrer l'urbanisation et le développement des énergies renouvelables pour maintenir l'identité du Pays vert ?
- 13) Comment valoriser et préserver davantage les points de vue paysagers reconnus ?

Vision synthétique du développement rural souhaitée à un horizon de 10 ans par la CLDR

Réseau écologique

« D'ici 10 ans, tous les sites à potentiels naturels auront été identifiés et caractérisés. Un réseau écologique les reliera grâce à des aménagements/initiatives tant sur les terrains publics que privés. »

Ressources naturelles

« D'ici 10 ans, la qualité des eaux de surfaces et souterraines aura été fortement améliorée et des réserves de ressources en eau auront été constituées. »

Agriculture et sylviculture

« D'ici 10 ans, davantage d'exploitations agricoles athoises se seront engagées dans une ou plusieurs productions différenciées et durables dont les produits pourront être commercialisables localement afin d'augmenter l'autonomie alimentaire à l'échelle du territoire. Les différentes institutions présentes seront devenues des références dans le soutien à ces transitions. Le couvert arboré aura quant à lui été au minimum doublé. »

Aménagement du territoire et paysage

« D'ici 10 ans, l'identité de Pays Vert aura été maintenue et valorisée grâce à une urbanisation maîtrisée et préservant les paysages des impacts des énergies renouvelables tout en ayant réussi à ce que chaque citoyen se sente concerné par son impact sur celui-ci. »



Synthèse des constats

Avec son centre-ville et ses 18 villages, l'entité d'Ath offre une diversité importante de lieux de vie permettant d'envisager de multiples typologies d'habitat. Cette opportunité est intéressante vu les évolutions en cours dans la structure de population : de moins en moins de jeunes, de plus en plus de personnes âgées, des ménages plus petits et une croissance de 2.000 habitants et 1.720 ménages d'ici 2033. L'attractivité résidentielle du territoire risque également de maintenir cette pression sur les prix et d'amplifier la problématique d'accès au logement alors que la disponibilité foncière est importante.

Grâce à sa taille et à sa distance aux deux pôles régionaux les plus proches (Tournai et Mons), Ath a pu se construire une polarité qui lui permet d'offrir à ses citoyens un ensemble complet de services au-delà de ceux de base (académie de musique, hôpital, écoles secondaires, un des trois centres des arts de la rue de la FWB, un cinéma, un centre culturel, un stade d'athlétisme, une piscine, des maisons de repos...). Cette offre est cependant surtout présente dans le centre-ville et les citoyens déplorent qu'elle ne le soit pas davantage dans les villages. La digitalisation en cours présente le risque d'une réduction de l'offre en services (notamment culturel, de santé, bancaire et postaux) et la baisse continue de fréquentation dans les écoles maternelles et primaires menace la pérennité de certaines écoles, écoles déjà absentes dans 7 des 18 villages. Totale et fortement dépendants de subsides, tous ces services devront faire preuve de créativité dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu.

La Ducasse apporte une identité extrêmement forte revendiquée par la majorité des habitants et qui se traduit par un nombre élevé d'associations sur toute l'entité qui sont dès lors en attente de lieux et de structures pour les accueillir. A ce titre, plus de la moitié des villages mériteraient un réaménagement de leur place publique et les citoyens ont souvent pointé le manque de salles de villages, d'espaces de rencontre, d'espaces verts, de plaines de jeux ou encore d'espaces partagés.

Synthèse des enjeux

Logement

- 14) Où, comment et pour qui étendre l'offre en logements ?
- 15) Comment enrayer la croissance des prix immobiliers ?
- 16) Faut-il s'ouvrir à de nouvelles formules d'accès au logement (CLT, tiny house, habitat groupé,...) ?

Equipements et services

- 17) Comment pérenniser l'offre actuelle exceptionnelle en services du centre-ville ?
- 18) Comment augmenter l'offre en services dans les villages ?
- 19) Quelles mesures prendre pour anticiper la poursuite de la baisse de fréquentation scolaire ?

Espaces publics et de cohésion sociale

- 20) Comment s'appuyer sur le folklore des Géants pour dynamiser davantage la cohésion sociale ?
- 21) Quels sont les espaces publics et salles à rénover ?
- 22) Quels types de lieux de rencontre aménager dans les villages qui n'en n'ont pas ?



Vision synthétique du développement rural souhaitée à un horizon de 10 ans par la CLDR

Logement

« D'ici 10 ans, la Commune aura anticipé l'augmentation de la population et favorisera l'accès au logement pour tous par la rénovation du bâti existant et la prise en compte des nouvelles formes d'habitats (groupés, légers,...) tout en conservant l'identité et les paysages des villages. »

Espaces publics et équipements

« D'ici 10 ans, chaque village disposera d'au moins un lieu de rencontre dans lequel les citoyens seront acteurs de sa gestion et/ou de sa conception. »

Services

« D'ici 10 ans, l'offre en services sera toujours aussi forte dans le centre-ville et une offre de base aura pu être réamorcée dans les villages. Les implantations scolaires existantes auront pu être maintenues grâce à une plus grande mutualisation des ressources. »

Cohésion sociale

« D'ici 10 ans, Ath aura réussi à s'appuyer sur les ressources associatives et folkloriques des villages afin de créer et/ou préserver les liens entre les habitants. »

Synthèse des constats

Ath agit comme un véritable pôle d'emploi supralocal aussi bien dans les services que dans les commerces et les activités productives. L'entité dispose aussi de plusieurs parcs d'activité dont l'important parc de Ghislenghien. Pour ces raisons, les indicateurs socio-économiques de l'entité sont bons, lesquels sont également impactés par la zone d'influence d'emplois de Bruxelles. Mais cette forte présence d'activités productives est aussi responsable de nuisances qu'il faut pouvoir gérer, de même que leur pérennité qui sera mise sous tension suite au changement de rapport à l'énergie carbonée et à la prise en compte grandissante des impacts environnementaux. En parallèle se développent aussi dans les cœurs de villages de petites activités artisanales à forte identité et aux motivations sociales et environnementales souvent importantes : brasserie des légendes, magasin à la ferme, boulangeries traditionnelles, maraîchage et bocaleries, micro-forge d'Ostiches.

En termes de commerces et d'Horeca, le centre-ville connaît un vrai dynamisme qui rayonne au-delà des frontières communales. Cela permet de compenser la faiblesse de l'offre dans les villages qui a été pointée lors des réunions villageoises. Ce secteur du commerce poursuit cependant son évolution avec d'une part, le développement de l'e-commerce et le phénomène de concentration dans de grands groupes avec leurs conséquences sur le maintien des petits commerces indépendants et, d'autre part, l'émergence d'un nouveau type d'offre ambulante qui pourrait être une solution pour accroître l'offre dans les villages. Enfin, plusieurs magasins à la ferme existent dans certains villages et permettent d'y maintenir une offre alimentaire notamment via des distributeurs automatiques.

L'attractivité touristique de l'entité passe indéniablement par la forte identité et l'adhésion populaire à la Ducasse. Mais au-delà de cet événement, le territoire dispose également d'un patrimoine architectural (moulin, château, tour Burbant, Palace,...), d'un paysage, de musées, de la Dendre et d'un réseau pédestre et cyclable (avec encore des potentiels de RAVeL) ainsi que d'une offre Horeca favorables au tourisme d'un jour et de courts-séjours. Atouts qui pourraient aussi être mieux valorisés par la proximité d'attractions voisines comme Pairi Daiza, le Parc Naturel du Pays des Collines ou les différents châteaux (Attre, Fouleng, Thoricourt, Beloeil,...) et à la présence de l'office du tourisme qui dispose d'un nouveau site web. Lors des réunions villageoises, outre ces mêmes atouts, c'est la vétusté des outils de communication et de la signalétique qui a été pointée.

Synthèse des enjeux

Activités productives

- 23) Comment assurer la transition énergétique et écologique des entreprises ?
- 24) Quelles mesures pour gérer les nuisances des entreprises ?
- 25) Comment soutenir l'émergence de micro-entreprises à forte identité locale ?

Commerces et Horeca

- 26) Comment faire rayonner davantage la dynamique commerciale du centre-ville ?
- 27) S'appuyer sur l'Horeca et les métiers de bouche de qualité pour redynamiser les villages ?

- 28) Redévelopper une offre commerciale ambulante innovante ?

- 29) Soutenir davantage les magasins à la ferme ?

Tourisme

- 30) Développer davantage le tourisme fluvial, cyclable et nature ?
- 31) S'appuyer aussi sur les attractions majeures voisines comme Pairi Daiza ?
- 32) Accroître l'offre en gîtes de groupe ?
- 33) Revoir les outils de communication et la signalétique touristique ?



Vision synthétique du développement rural souhaitée à un horizon de 10 ans par la CLDR

Activités productives

« D'ici 10 ans, toutes les grandes entreprises auront réussi leur transition énergétique et écologique et resteront des acteurs économiques majeurs. Chaque projet entrepreneurial athois trouvera une offre foncière ou immobilière pour se développer et rester intégré à la vie des villages. »

Commerces et Horeca

« D'ici 10 ans, le centre-ville aura réussi à maintenir sa dynamique commerciale et l'offre dans les villages aura pu s'étendre grâce aux acteurs locaux et à de nouvelles formes de commerces tout en évitant la concurrence d'un centre commercial. »

Tourisme

« D'ici 10 ans, Ath aura réussi à redynamiser ses outils de promotion touristiques grâce à des collaborations entre les communes voisines et les acteurs locaux tout en garantissant une accessibilité pour tous aux différents sites touristiques. »

Synthèse des constats

La communication est un thème transversal devenu essentiel vu la multitude des canaux et des différents publics cibles. Cela rend la thématique riche mais complexe à gérer, surtout en présence de 18 villages. Au niveau de l'administration, malgré des outils de communication attractifs et l'existence de nombreux Conseils Consultatifs, les consultations villageoises ont témoigné d'un besoin de soutenir davantage les initiatives citoyennes. Dynamiques qui peuvent être boostées grâce à l'appui de nombreux outils Peer to Peer en plein boom tout comme les outils de financement participatif.

En matière d'énergie, la commune dispose d'un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) avec l'objectif de réduire ses émissions de CO2 de 40% d'ici 2030. La production locale renouvelable du territoire (19,2 GWh) ne représentait en 2018 que 2% de sa consommation totale d'énergie et ce à cause d'un nombreux bâti ancien peu économe en énergie. Le potentiel se monte quant à lui à 257,29 GWh. **En outre, le projet de boucle du Hainaut amène aussi de nombreuses réactions** citoyennes.

En ce qui concerne la quantité annuelle de **déchets par habitants**, des efforts sont à faire puisque l'entité se classe au-delà de la moyenne wallonne : 198ème position sur 262 communes wallonnes. Lors des réunions villageoises, c'est le manque de propreté le long des routes et des points d'apport volontaire qui étaient pointés.

Pour la mobilité, le territoire bénéficie d'un réseau cyclable structurant nord-sud le long de la Dendre (RAVeL et préRAVeL à Ormeignies) et de la N56 et est-ouest le long de la N7 (pistes cyclables marquées). La sécurité le long des RN et dans leurs traversées reste problématique, de même qu'aux abords des écoles et dans les centres villageois. La faible qualité des sentiers a également été pointée lors des réunions villageoises. Réunions qui ont aussi souligné la croissance du nombre de cyclistes et de piétons et l'intérêt de la zone 30 du centre-ville. Tout cela dans un contexte de forte innovation technologique du vélo.

Pour ce qui est des transports en commun, la gare et les bus offrent de bonnes connexions vers Bruxelles, Mons et Tournai mais l'offre reste limitée dans les villages, surtout ceux du nord de l'entité où elle est nulle le week-end.

En termes de trafic automobile, l'accessibilité du territoire est bonne mais les problèmes récurrents signalés lors des réunions restent la vitesse, le transit vers le parc animalier Pairi Daiza et celui des poids lourds, le manque de stationnement à la gare et la sécurité aux abords des écoles.

Synthèse des enjeux

Gouvernance et communication

- 34) S'appuyer sur les outils Peer to Peer pour soutenir les dynamiques citoyennes et stimuler la communication avec l'administration ?
- 35) Faire appel à l'investissement citoyen pour développer les projets locaux ?

Energie

- 36) Accélérer l'isolation du bâti ?
- 37) Booster la production locale d'énergie renouvelable ?
- 38) Réduire la consommation d'électricité par habitant ?

Déchets

- 39) Accélérer la réduction de la quantité de déchets produite par habitant ?
- 40) Accentuer les campagnes de propreté dans l'espace public ?

Modes actifs

- 41) Faire du vélo le mode avec le plus de nouveaux usagers pour les trajets quotidiens ?
- 42) Sécuriser en priorité les déplacements piétons et cyclistes dans les villages et aux abords des écoles ?

Transports en commun

- 43) Comment valoriser davantage les gares, haltes et arrêts bus Express ?
- 44) Mieux penser la multimodalité entre les trains, les bus, les vélos, la marche et les voitures partagées ?

Circulation automobile

- 45) Agir davantage sur la vitesse des voitures ?
- 46) Résoudre les problèmes de transit dans les villages ?

Vision synthétique du développement rural souhaitée à un horizon de 10 ans par la CLDR

Communication

« D'ici 10 ans, la Commune d'Ath aura amélioré sa communication envers les citoyens en vue de faciliter leur implication dans la vie de la commune. »

Energie

« D'ici 10 ans, la performance énergétique des bâtiments sera améliorée et les sources d'énergie s'axeront sur la mutualisation des énergies renouvelables. »

Déchets

« D'ici 10 ans, les Athois auront réussi à passer sous la moyenne wallonne de quantité de déchets produite par habitant. La propreté le long des cours d'eau et des voiries aura pu être fortement améliorée. »

Modes actifs

« D'ici 10 ans, la Commune d'Ath aura amélioré sa communication envers les citoyens en vue de faciliter leur implication dans la vie de la commune. »

Transports en commun

« D'ici 10 ans, la Commune d'Ath aura réussi à améliorer son offre et la cohérence des transports en commun en renforçant la correspondance entre les différents modes de transports. »

Circulation automobile

« D'ici 10 ans, les points noirs routiers auront bénéficié d'aménagements de sécurisation. Des initiatives innovantes réduiront l'importance du flux routier. »

Synthèse du PCDR d'Ath

Décembre 2023

Partie 4

Stratégie de développement



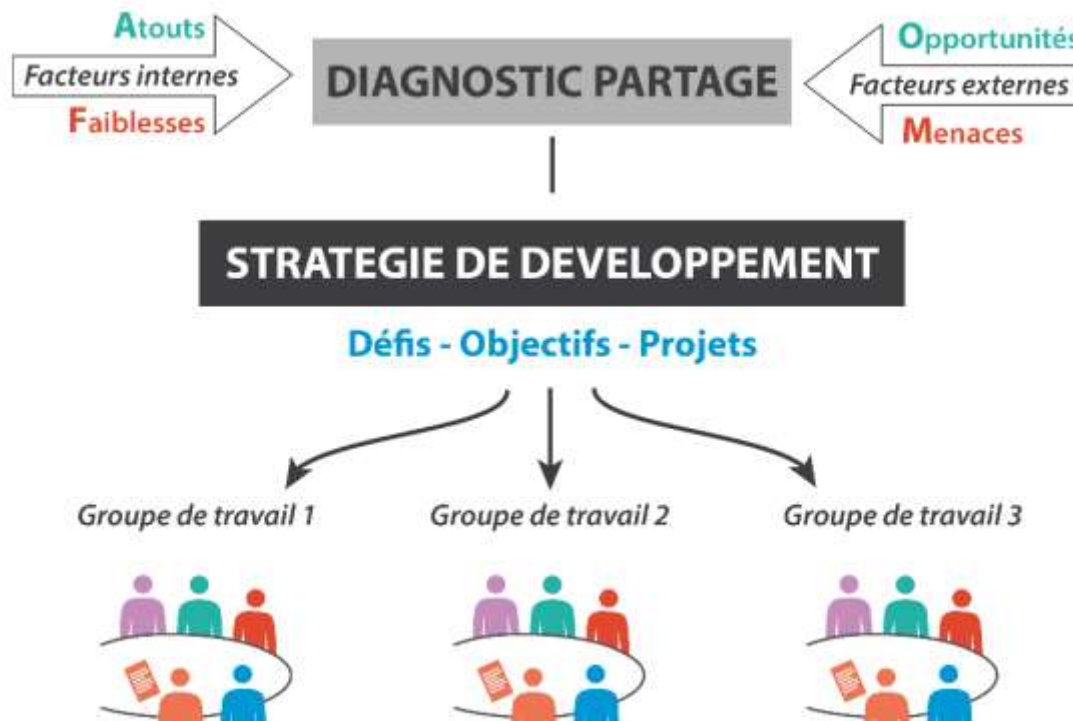
Stratégie de développement

Synthèse du PCDR
d'Ath

33

Décembre 2023

La stratégie de développement constitue une étape clé du PCDR car elle établit le lien entre la phase de diagnostic et la phase d'actions. Cette stratégie présente les objectifs de développement spécifiques à la commune et leurs justifications vis-à-vis du diagnostic partagé et les effets multiplicateurs attendus. Elle reprend, pour chaque objectif, les modalités d'évaluation qualitatives et quantitatives (indicateurs).





Défis et objectifs

Synthèse du PCDR
d'Ath

34

Décembre 2023

Les nombreuses informations issues des consultations citoyennes combinées à l'analyse initiale du territoire (formant ensemble le diagnostic partagé) ont permis de faire émerger 4 grands défis et 12 objectifs pour le territoire d'Ath.

Défi 1 : Avoir un cadre naturel, véritable matrice résiliente pour le territoire et ses activités humaines



Objectif 1 : Augmenter la taille et la qualité du réseau écologique et réduire le ruissellement par une augmentation du stockage de l'eau en surface, dans les sols et dans la biomasse.

Objectif 2 : Accroître l'autonomie alimentaire et énergétique, notamment via le développement d'une agroforesterie résiliente.

Objectif 3 : Préserver et renforcer l'identité paysagère du Pays Vert.

Défi 3 : Soutenir les activités économiques et touristiques



Objectif 7 : Amener les entreprises existantes vers plus de résilience et dynamiser l'émergence de TPE locales.

Objectif 8 : Favoriser le maintien et la création de petits commerces de proximité.

Objectif 9 : Renouveler l'offre touristique en misant davantage sur le tourisme cyclable et fluvial et les attractions voisines.

Défi 2 : Assurer des lieux de vie qui répondent au besoin de base de la population et favorisant les échanges humains



Objectif 4 : Garantir un accès au logement à tous, notamment en soutenant les nouvelles formules d'habitat.

Objectif 5 : Renforcer le pôle de services du centre-ville et pérenniser ceux dans les villages dont les 14 écoles.

Objectif 6 : Rénover les espaces publics et augmenter le nombre de lieux de rencontre pour les habitants et associations en s'appuyant sur leur engagement pour en assurer la gestion.

Défi 4 : Faciliter les échanges d'information et de ressources et la mobilité des personnes



Objectif 10 : Soutenir davantage les dynamiques citoyens.

Objectif 11 : Agir activement sur la production locale d'énergie et la réduction des déchets.

Objectif 12 : Poursuivre le développement du réseau des modes actifs et soutenir les modes alternatifs à la voiture individuelle.

Correspondance de la stratégie avec les projets

Synthèse du PCDR
d'Ath

35

Décembre 2023

Le tableau suivant reprend le nombre total de projets par objectif ainsi que leur déclinaison par lot. Il en ressort que tous les objectifs de la stratégie ont bien plusieurs projets qui les concernent et pratiquement tous en ont au moins un pour chaque lot.

L'ensemble de la stratégie peut donc être atteinte grâce au panel de projets qui ont été sélectionnés par la CLDR pour intégrer le PCDR.

	Total	Lot 1	Lot 2	Lot 3
Objectif 1 : Réseau écologique	11	1.6, 1.7, 1.8	2.2, 2.5	3.1, 3.5, 3.7, 3.8, 3.9, 3.12
Objectif 2 : Autonomie alimentaire et énergétique	7	1.5	2.2	3.2, 3.5, 3.7, 3.8, 3.9
Objectif 3 : Identité paysagère	7	1.4	2.2, 2.5	3.1, 3.6, 3.9, 3.12
Objectif 4 : Accès au logement	6	1.3	2.8	3.2, 3.5, 3.8, 3.9
Objectif 5 : Pôle de services	16	1.2, 1.3, 1.4, 1.6, 1.7, 1.8	2.1, 2.3, 2.5, 2.6, 2.7	3.2, 3.3, 3.6, 3.9, 3.10
Objectif 6 : Espaces publics	14	1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.7	/	3.2, 3.3, 3.6, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15
Objectif 7 : Résilience des entreprises	8	1.5	/	3.2, 3.5, 3.7, 3.8, 3.13, 3.14, 3.15
Objectif 8 : Petits commerces	8	1.3, 1.5, 1.7	2.3	3.2, 3.4, 3.7, 3.8, 3.15
Objectif 9 : Offre touristique	14	1.1, 1.3, 1.5, 1.7, 1.8	2.2, 2.4, 2.5	3.4, 3.6, 3.7, 3.8, 3.12, 3.15
Objectif 10 : Dynamique citoyenne	18	1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.8	2.1, 2.2, 2.6, 2.7	3.2, 3.3, 3.4, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.15
Objectif 11 : Production d'énergie et déchets	6	1.8	2.4	3.1, 3.5, 3.7, 3.8
Objectif 12 : Mobilité alternative	13	1.4, 1.6, 1.7, 1.8	2.4, 2.5	3.7, 3.8, 3.9, 3.11, 3.13, 3.14, 3.15

Synthèse du PCDR d'Ath

Décembre 2023

Partie 5

Fiches projets

Objectifs

La partie 5 du PCDR est l'aboutissement du programme car elle détaille les projets découlant du diagnostic partagé, de stratégie de développement et des réflexions / propositions des différents acteurs impliqués dans la démarche (plus particulièrement la CLDR, l'organisme d'accompagnement et l'auteur de programme).

Processus de sélection des projets

La liste finale des projets a été construite progressivement, depuis la consultation de la population jusqu'à l'élaboration du présent document :

- Lors des consultations, près de 247 propositions de projets ont été suggérées par les habitants de l'entité d'Ath et les personnes ressources interrogées.
- Un premier travail d'analyse et de regroupement a permis de simplifier et réduire cette liste à environ 150 projets. Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les relais et services communaux, notamment de façon à identifier les projets déjà existants ou programmés.
- Cette liste a ensuite évolué au fil du temps et des réunions (CLDR, comité de pilotage, Collège communal, consultation en ligne...) de manière à tenir compte de l'avis de tous et des actualités communales pour aboutir à cette liste finale de 31 projets faisant l'objet du présent document.

Liste des projets du lot 1

[illegible]

Synthèse du PCDR
d'Ath
Décembre 2023

Décembre 2023

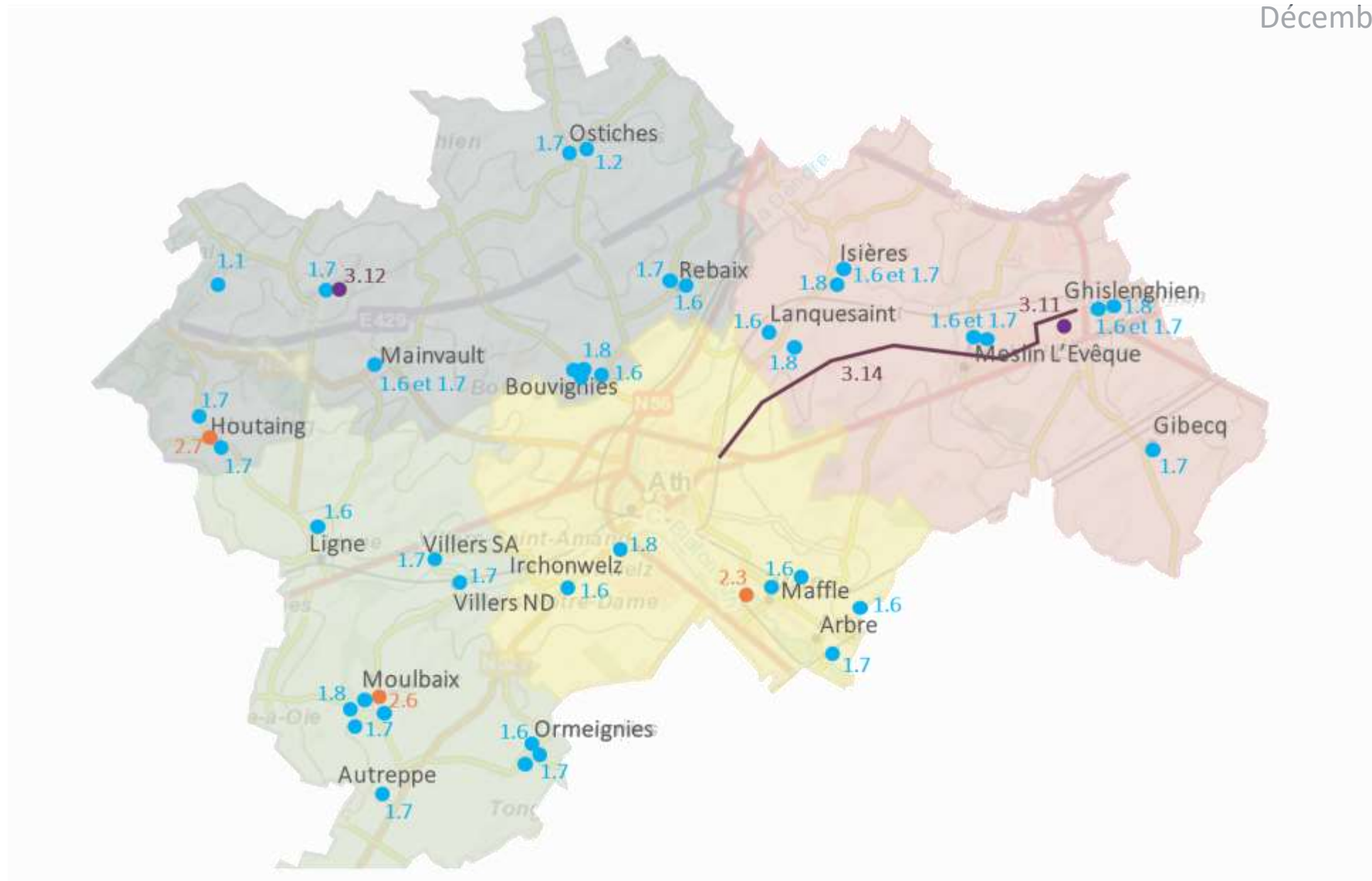
[illegible]

Liste des projets du lot 3

[illegible]

Localisation des projets

Décembre 2023





ICEDD

**Institut de Conseil et d'Etudes
en Développement Durable**

4 Boulevard Frère Orban
B-5000 Namur
Tél : +32 81 250 480

www.icedd.be
icedd@icedd.be



Déchets et ressources naturelles



Climat et transition énergétique



Mobilité et territoire



Bâtiment et industrie durables

3 Choix du premier projet à activer



Propriété



Localisation



Coût



Urgence et besoins



Porteur(s) du projet



Implication des services techniques de la Ville



Subside possible par le Développement Rural



Public(s) cible(s)



Lien avec la stratégie du PCDR



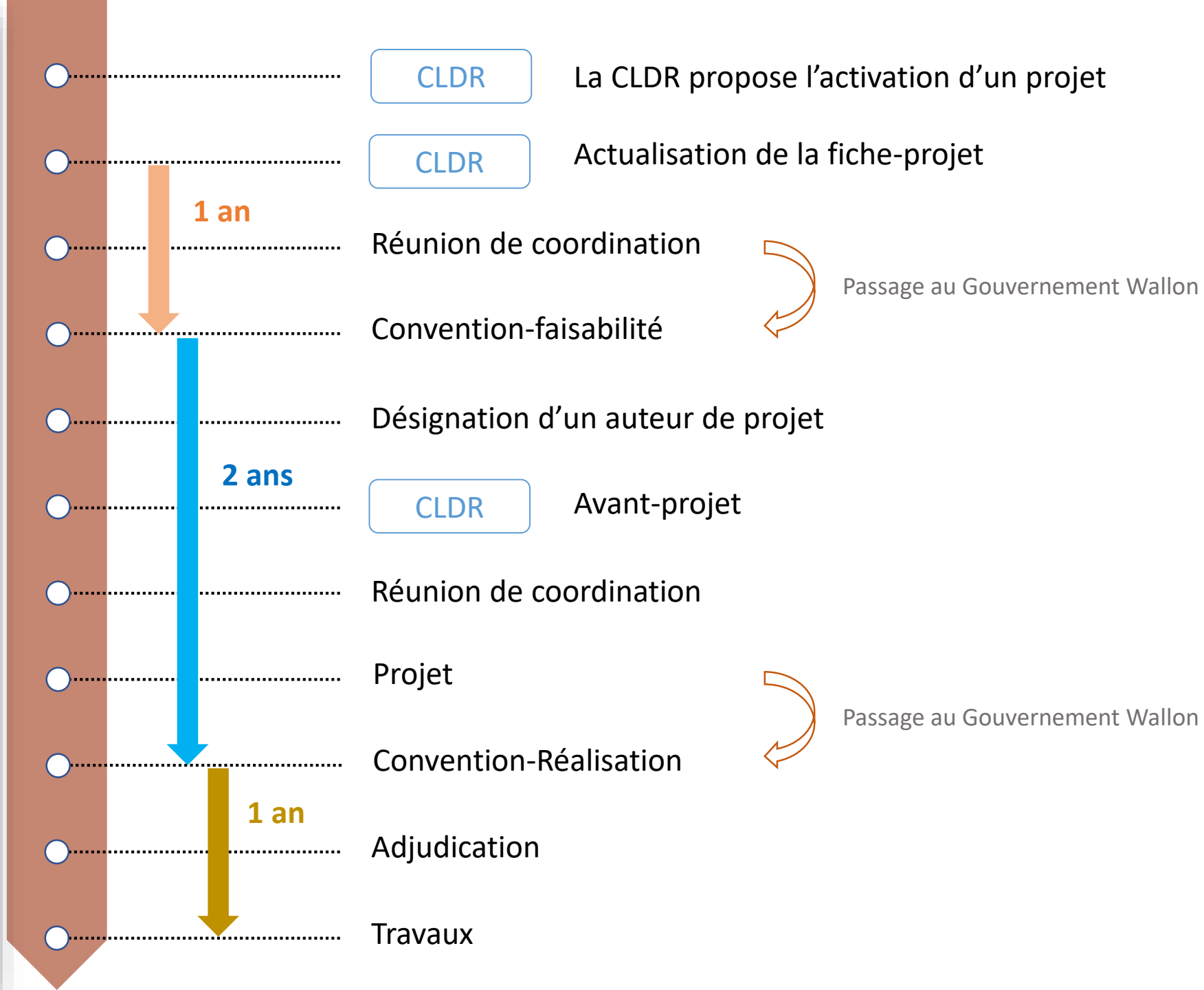
Maintenance et durabilité



Etat des lieux de l'offre actuelle



Autres pistes de subsides



Rénover la chapelle du Bois Hellin en maison de village



Propriété	Fabrique d'église
Localisation	Mainvault
Coût	782.000€
Subsides via PCDR	80% (sur max. 850.000€) 
Porteur(s) du projet	Comité du centenaire, Ville d'Ath (si bail emphytéotique)
Besoins	Stabilisation du bâtiment, développement de l'accueil du site et des activités
Implication services communaux	Réalisation d'un bail emphytéotique; Montage du dossier (CSC, etc.) Suivi du dossier et du chantier Entretien
Public(s) cible	Tous publics
Maintenance	Entretien journalier par le Comité du Centenaire
Offre actuelle	Pas de salles communale dans le village; Salle de village la plus proche: Salle de Musique d'Houtaing (4km)
Lien stratégie PCDR	Objectif 1: Rénover les espaces publics et augmenter le nombre de lieux de rencontre pour les habitants et associations en s'appuyant sur leur engagement pour en assurer la gestion
Pistes de subsides	Commune, Petit Patrimoine Wallon, FWB, Prométhéa, Fonds Lemay, Fonds Propres, Crowdfunding

Subsides	625.600€	Part communale	156.400€
----------	----------	----------------	----------

Rénover le tiers-lieu de la forge d'Ostiches



Propriété	Ville d'Ath
Localisation	Ostiches
Coût estimé	189.000€
Subsides via PCDR	80% (sur max. 850.000€) 
Porteur(s) du projet	Ville d'Ath, ASBL La Forge d'Ostiches
Besoins	Rénovation énergétique, agrandissement des collections
Implication services communaux	Montage du dossier (CSC, etc.) Suivi du dossier et du chantier Entretien
Public(s) cible	Tous publics
Maintenance	Entretien journalier par l'ASBL La Forge d'Ostiches
Offre actuelle	Maison de village à Ostiches (Le Blanc Moulin); Unique centre de formation de ce type dans la région; Existence d'autres structures "muséales" liées à la ruralité à Enghien, Ellezelles, Beloeil
Lien stratégie PCDR	Objectif 1: Rénover les espaces publics et augmenter le nombre de lieux de rencontre pour les habitants et associations en s'appuyant sur leur engagement pour en assurer la gestion
Pistes de subsides	Commune, Petit Patrimoine Wallon, FWB, Prométhéa, Fonds Lemay, Fonds Propres

Subsides	151.201	Part communale	37.759€
----------	---------	----------------	---------

Aménager les abords d'écoles des villages



Propriété	Ville d'Ath				
Localisation	Arbre, Bouvignies, Ghislenghien, Irchonwelz, Isières, Lanquesaint, Ligne, Maffle, Mainvault, Meslin-l'Évêque, Ormeignies et Rebaix				
Coût	110.672€				
Subsides via PCDR	60% (sur max. 500.000€)  <table border="1" data-bbox="1763 469 2209 538"><tr><td>Subsides</td><td>42.592€</td><td>Part communale</td><td>68.080€</td></tr></table>	Subsides	42.592€	Part communale	68.080€
Subsides	42.592€	Part communale	68.080€		
Porteur(s) du projet	Ville d'Ath				
Besoins	Renforcement de la sécurité piétonne autour des écoles				
Implication services communaux	Actualisation des besoins avec les écoles Montage du dossier (CSC, etc.) Suivi du dossier et du chantier Entretien				
Public(s) cible	Ecoles et leurs usagers				
Maintenance	Entretien par les services communaux				
Offre actuelle	Selon les écoles, les aménagements existants varient				
Lien stratégie PCDR	Objectif 5 : Renforcer le pôle de services du centre-ville et pérenniser ceux dans les villages dont les écoles				
Pistes de subsides	PIMACY, PIWACY, appels à projets, Commune				

Aménager et rénover des espaces de convivialité dans les villages



Propriété	Ville d'Ath				
Localisation	Arbre, Isières, Gibecq, Ghislenghien, Houtaing, Ligne, Mainvault, Meslin-l'Evêque, Moulbaix, Ormeignies, Ostiches, Rebaix, Villers-Notre-Dame, Villers-Saint-Amand.				
Coût	151.933€				
Subsides via PCDR	80% (sur max. 850.000€)  <table border="1" data-bbox="1755 484 2201 554"><tr><td>Subsides</td><td>109.834</td><td>Part communale</td><td>42.099€</td></tr></table>	Subsides	109.834	Part communale	42.099€
Subsides	109.834	Part communale	42.099€		
Porteur(s) du projet	Ville d'Ath				
Besoins	Renforcement de la convivialité et de l'attractivité des villages				
Implication services communaux	Actualisation des besoins avec les usagers Montage du dossier (CSC, etc.) Suivi du dossier et du chantier Entretien				
Public(s) cible	Tous publics				
Maintenance	Entretien par les services communaux				
Offre actuelle	Selon les villages, l'offre en espaces de convivialité varie fortement				
Lien stratégie PCDR	Objectif 6 : Rénover les espaces publics et augmenter le nombre de lieux de rencontre pour les habitants et associations en s'appuyant sur leur engagement pour en assurer la gestion				
Pistes de subsides	PIMACY, PIWACY, Commune, appels à projets				

Rénover les sentiers fonctionnels de l'entité



Propriété	Ville d'Ath, privée				
Localisation	Ath, Bouvignies, Ghislenghien, Houtaing, Lanquesaint, Moulbaix, Ormeignies				
Coût	590.631€				
Subsides via PCDR	80% (sur max. 850.000€)  <table border="1" data-bbox="1719 455 2155 519"><tr><td>Subsides</td><td>472.505€</td><td>Part communale</td><td>118.126€</td></tr></table>	Subsides	472.505€	Part communale	118.126€
Subsides	472.505€	Part communale	118.126€		
Porteur(s) du projet	Ville d'Ath				
Besoins	Aménagement de sentiers afin de renforcer des liaisons utiles vers les centres de village				
Implication services communaux	Montage du dossier (CSC, etc.) Suivi du dossier et du chantier Entretien				
Public(s) cible	Tous publics				
Maintenance	Entretien par les services communaux et indirectement par les utilisateurs				
Offre actuelle	Sentiers existants				
Lien stratégie PCDR	Objectif 12 : Poursuivre le développement du réseau des modes actifs et soutenir les modes alternatifs à la voiture individuelle				
Pistes de subsides	PIMACY, PIWACY, Commune, appels à projets				

Choix du premier projet à activer



Chapelle du Bois Hellin



Forge d'Ostiches



Abords d'écoles



Espaces de convivialité



Aménagements de sentiers

4 Election du représentant de la CLDR pour défendre le PCDR

Prochaines étapes



Prochaines étapes



Le PAT



CESE Wallonie



Pôle Aménagement
du territoire

Commission composée d'une vingtaine de représentants de différents secteurs :

- Environnement
- Urbanisme et aménagement du territoire
- Social
- Agriculture
- Logement
- Développement territorial
- ...

Prochaines étapes



Commission composée d'une vingtaine de représentants de différents secteurs :

- Environnement
- Urbanisme et aménagement du territoire
- Social
- Agriculture
- Logement
- Développement territorial
- ...

Rôle du représentant :

- Présenter sa commune
- Témoigner de la participation citoyenne durant l'élaboration
- Répondre à d'éventuelles questions sur le sujet

Prochaines étapes



Commission composée d'une vingtaine de représentants de différents secteurs :

- Environnement
- Urbanisme et aménagement du territoire
- Social
- Agriculture
- Logement
- Développement territorial
- ...

Rôle du représentant :

- Présenter sa commune
- Témoigner de la participation citoyenne durant l'élaboration
- Répondre à d'éventuelles questions sur le sujet



Rôle du représentant de la CLDR

Quelles sont, pour vous, les critères à avoir pour représenter la CLDR ?



Élection sans candidat

Désignez la personne qui vous semble la plus approprié pour représenter la CLDR

1

- Déposez votre vote dans l'urne
- Possibilité de voter pour soi
- On dépouille
- Avis des personnes plébiscitées



Je propose

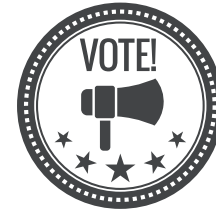
.....
pour représenter la CLDR devant le
PAT

Élection sans candidat

Désignez le **membre citoyen** qui vous semble le plus approprié pour représenter la CLDR

1

- Déposez votre vote dans l'urne
- Possibilité de voter pour soi
- On dépouille
- Avis des personnes plébiscitées



Je propose

.....
pour représenter la CLDR devant le
PAT

2

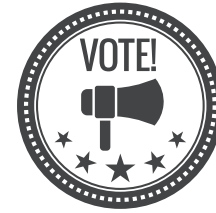
- Eventuel deuxième tour

Élection sans candidat

Désignez **le membre citoyen** qui vous semble le plus approprié pour représenter la CLDR

1

- Déposez votre vote dans l'urne
- Possibilité de voter pour soi
- On dépouille
- Avis des personnes plébiscitées



Je propose

.....
pour représenter la CLDR devant le
PAT

2

- Eventuel deuxième tour

3



- Confirmation du ou de la représentant.e

5 Divers

